



ÉTUDE DE CAS : SÉCURITÉ MARITIME

“Nous apprécions la formation en secourisme, les compétences organisationnelles et les aptitudes de leadership des commissionnaires, mais ce que nous apprécions surtout c’est leur fiabilité. Lorsqu’on engage un commissionnaire, on sait précisément à quoi s’attendre.”

Gary Paulson

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE
PRINCE RUPERT



LINKING A WORLD OF OPPORTUNITY

APERÇU DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE PRINCE RUPERT

- > Avoirs immobiliers du port: 965.60 ha
- > Plus de 10,5 millions de tonnes métriques de biens (augmentation de 36,75 %) en 2007
- > 98 170 passagers de croisière (augmentation de 56,20 %) en 2007



www.rupertport.com

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE PRINCE RUPERT

Situé dans l'extrême ouest du Canada à quelque 1500 kilomètres au nord de Vancouver, le port de Prince Rupert est la toute nouvelle porte d'entrée de la côte Ouest de l'Amérique du Nord vers l'Asie. En plus d'être le port naturel le plus important en profondeur et le lien maritime le plus court entre l'Asie et l'Amérique du Nord, le port de Prince Rupert se distingue sur plusieurs points – nouveau terminal à conteneurs ultra moderne, terminaux vraciers, installation d'accueil pour les navires de croisière, et liaisons ferroviaires insurpassables vers les grands marchés nord-américains. Le port de Prince Rupert offre aux expéditeurs un niveau sans égal de fiabilité, d'efficacité et de rapidité.

DÉFI

La gestion de l'ensemble des installations portuaires commerciales du port relève de l'administration portuaire de Prince Rupert. Du point de vue de la sécurité, il s'agit d'un site vaste et disparate à sécuriser. L'on y retrouve une multitude de terminaux de pointe voués autant aux chargements de grains et de conteneurs qu'au service des navires de croisière et des passagers. Bien que la majorité de ces terminaux soient opérés par des exploitants de terminaux indépendants qui veillent à leurs propres besoins de sécurité, les autorités portuaires jouent un rôle de premier plan par l'établissement de normes et de protocoles de sécurité. Outre la sécurité générale du port, l'administration portuaire veille à la sécurité particulière de ses installations d'accueil pour les navires de croisière.

En 2004, l'ouverture du terminal “Northlands Croisière” marquait le lancement du nouveau créneau d'affaires de l'administration portuaire. De mai à septembre, les navires de croisière en route vers des destinations comme l'Alaska peuvent ainsi prévoir une escale et offrir des excursions à Prince Rupert.

Peu après l'ajout du terminal pour navires de croisière, Transport Canada a modifié les règlements sur la sûreté du transport maritime en imposant, entre autres, un niveau de sécurité considérablement plus élevé pour les navires de croisière. La nouvelle réglementation représentait un défi de taille pour le port qui devrait désormais sécuriser le terminal et contrôler tous les passagers à leur arrivée afin de maintenir la sécurité des lieux.

En 2007, le port a converti son terminal vracier en terminal à conteneurs. Durant la construction de ce terminal à conteneurs intermodal (liaison navire-Train), le port devait affecter un personnel de sécurité d'appoint en réponse aux impératifs de sécurité 24/7 associés à ce projet.

Les défis de sécurité se multiplient depuis quelques années et, sous l'effet du développement et de l'expansion du port, la sécurité d'une installation si polyvalente devient une affaire toujours plus complexe. Il était devenu évident qu'il serait nécessaire d'affecter une patrouille mobile afin d'assurer une présence constante de sécurité.

SOLUTION

En 2004, à la suite d'une analyse de sécurité réalisée dans le but d'identifier des moyens de relever les nombreux défis posés par le terminal de croisière “Northlands Croisière”, le port a pris la décision d'impartir ses besoins de sécurité à un organisme professionnel.

As Leur regard s'est arrêté sur *Les Commissionnaires* qui avait d'ailleurs déjà établi une présence à la base de la Garde côtière à Prince Rupert. Le contrat de sécurité visant le terminal Northlands a été accordé à *Les Commissionnaires*, car l'administration portuaire n'entretenait aucun doute que l'effectif rigoureusement formé de cet organisme serait à la hauteur de ses besoins de sécurité. Les commissionnaires affectés au port ont suivi une formation d'appoint d'une semaine, abordant particulièrement les règlements maritimes et les impératifs propres au site.

(suite à la page suivante)



(suite de la page précédente)

Comme le souligne Dave Fisher, Directeur des opérations et de la sécurité de l'administration portuaire de Prince Rupert, "*Les Commissionnaires* adhère aux plus hautes normes. Cet organisme fait preuve d'un professionnalisme exemplaire et m'impressionne régulièrement. Nous estimions que *Les Commissionnaires* cadrerait bien avec nos besoins. Ils déploient des gardiens en uniforme et imposent une norme élevée de formation, ce qui n'est pas toujours le cas parmi les entreprises de sécurité. Le choix était facile. De plus, ils offrent une expertise particulière puisque plusieurs de leurs employés sont des anciens membres des Forces armées ou de la GRC".

Les commissionnaires affectés au terminal Northlands effectuent un contrôle complet avant l'arrivée d'un navire. À l'amarrage, les passagers débarquent et passent aux douanes pendant que les commissionnaires contrôlent la sécurité et limitent l'accès au navire au personnel autorisé. Les commissionnaires contrôlent les documents d'identification et les bagages rapidement et efficacement puisqu'ils peuvent avoir à gérer jusqu'à 2 000 passagers en moins de deux heures.

Peu après le début de son mandat de sécurité au terminal Northlands, l'aide de *Les Commissionnaires* a encore une fois été sollicitée pour répondre aux besoins de sécurité accrus de ce port en pleine croissance. L'administration portuaire a mandaté *Les Commissionnaires* pour la prestation d'un service de patrouille mobile couvrant l'ensemble des installations durant les heures de fermeture, pour l'établissement d'une présence de sécurité constante, et la pour soumission de rapports détaillés. "Nous avons besoin d'une équipe de sécurité bien formée afin de signifier clairement à tous que le port est un lieu sécurisé, a affirmé Gary Paulson, Directeur des opérations et de la sécurité de l'administration portuaire de Prince Rupert. Nous avons pris la décision stratégique de faire équipe avec *Les Commissionnaires*".

En 2007, *Les Commissionnaires* a joué un rôle prépondérant sur le plan de la sécurité et de la sûreté du site lors de la conversion du terminal vraquier en terminal à conteneurs. La construction étant terminée, Maher Terminals se charge de la gestion du terminal à conteneurs et a confié la prestation de services de sécurité à *Les Commissionnaires*.

À la suite de nouvelles initiatives, comme la construction d'un centre 24/7 de contrôle et de commandement et d'un nouveau point d'accès au terminal Ridley – soit deux installations surveillées et sécurisées par des commissionnaires – *Les Commissionnaires* affecte maintenant quatre employés à temps plein et quatre employés saisonniers au port.

RÉSULTATS

En 2007, le port a connu une croissance record, affichant une augmentation de plus de 36 % du nombre de tonnes métriques de biens et de plus de 56 % du nombre de passagers de croisière.

Selon Fisher, *Les Commissionnaires* aide le port de Prince Rupert à relever des défis de sécurité de taille, comme le respect des règlements maritimes et la gestion de la sécurité des avoirs toujours croissants du port. "*Les Commissionnaires* a su suivre le rythme de la croissance du port et de ses besoins de sécurité. Cet organisme se maintient sans difficulté à la hauteur de l'ensemble de nos exigences de sécurité. Par conséquent, le rôle de *Les Commissionnaires* continuera à croître au fur et à mesure que les besoins de sécurité du port prendront de l'ampleur".

Maier Terminals s'est également prononcé très satisfait des services de sécurité et des résultats produits par *Les Commissionnaires*. "Ils ont choisi *Les Commissionnaires* sur la foi de notre modèle, de notre réussite et de nos commentaires, a précisé M. Paulson. Je sais que Maier Terminals est extrêmement satisfait des services de *Les Commissionnaires*, tout comme je sais que leurs employés fiables, bien formés, et courtois répondent à tous leurs besoins en matière de sécurité physique".